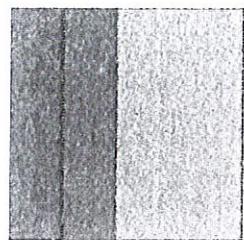


ROGER Jean Pierre

Commissaire aux Comptes

roger@expertiseconseil.com

<http://www.experts31.com>



CBE NORD 31

SQUARE GEORGES BRASSENS

31140 SAINT-ALBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2022

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

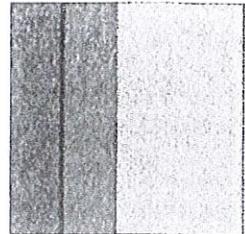
En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association CBE NORD 31 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

ROGER Jean Pierre

Commissaire aux Comptes

roger@expertiseconseil.com

<http://www.experts31.com>



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

. Votre association reçoit diverses subventions. Nous avons procédé à l'examen des conventions relatives à ces subventions et de leur bonne application ; nous nous sommes assurés de leur correcte comptabilisation ; nous avons vérifié que les conditions suspensives étaient levées et que le principe de l'indépendance des exercices était respecté.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

9 Avenue François Collignon Résidence Le Mauzac 31 200 TOULOUSE 05 62 75 98 10 roger@expertiseconseil.com

Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de la Région de Toulouse Midi-Pyrénées

Commissaire aux Comptes : inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,

rattaché à la CRCC de Toulouse

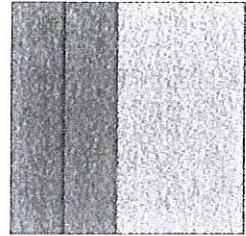
Siret : 349 465 997 00071 Ape : 6920Z TVA intracommunautaire : FR81349465997

ROGER Jean Pierre

Commissaire aux Comptes

roger@expertiseconseil.com

<http://www.experts31.com>



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

9 Avenue François Collignon Résidence Le Mauzac 31 200 TOULOUSE 05 62 75 98 10 roger@expertiseconseil.com

Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de la Région de Toulouse Midi-Pyrénées

Commissaire aux Comptes : inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,

rattaché à la CRCC de Toulouse

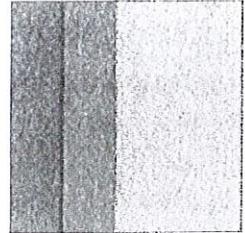
Siret : 349 465 997 00071 Ape : 6920Z TVA intracommunautaire : FR81349465997

ROGER Jean Pierre

Commissaire aux Comptes

roger@expertiseconseil.com

<http://www.experts31.com>

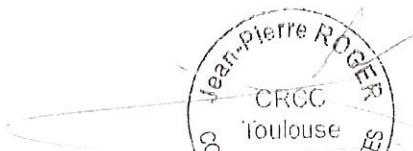


peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse

Le 15 juin 2023

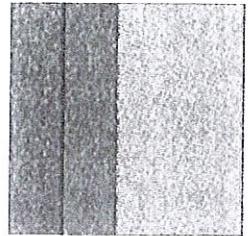

Jean-Pierre ROGER
CRCC
Toulouse
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jean-Pierre ROGER
Commissaire aux Comptes

ROGER Jean Pierre

Commissaire aux Comptes

roger@expertiseconseil.com

http://www.experts31.com



CBE NORD 31

SQUARE GEORGES BRASSENS
31140 SAINT-ALBAN

Au présent rapport est annexé :

Pages 1 et 2	Bilan Actif – Passif
Pages 3 et 4	Compte de résultat
Pages 5 à 18	Annexe

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31
BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dispéc.	Net		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires	11 379,94	11 379,94			
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et util. ind.					
Autres	41 809,72	40 052,92	1 756,80		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	1 200,00		1 200,00		
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	54 389,66	51 432,86	2 956,80	1 200,00	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Crédances					
Clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	114 879,02		114 879,02	67 773,08	
Valuers mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	200 537,65		200 537,65	106 092,30	
Charges constatées d'avance					
				4 652,05	
TOTAL (II)	315 416,67		315 416,67	179 497,43	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	369 806,33	\$1 432,86	318 373,47	180 697,43	

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31
BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
	FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de vente					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Fonds prop. avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecart de réévaluation				126 275,24	78 399,99
Réserve					
Réerves statutaires ou contractuelles					
Réerves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette (sans rtacl)					
TOTAL (I)	178 732,32		126 275,24	52 457,08	47 875,25
FONDS REPORTÉS ET DÉDUS					
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés					
TOTAL (II)	178 732,32		126 275,24	126 275,24	126 275,24
PROVISIONS					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
DETTS					
Emprunts obligataires et assimilés (titres associés)					
Emprunts e dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts e dettes financières diverses					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
Ecarts de conversion passif					
TOTAL (IV)	139 641,55		84 636,00	17 197,00	54 422,19
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	318 373,47		318 373,47	180 697,43	180 697,43

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Coisitions		3 000,00	960,00
Ventes de biens et services			
Dont ventes de dons en nature		107 447,68	94 087,50
Ventes de prestations de service			
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publiques et subventions d'exploitation			
Versements des fondatrices ou consommateurs de la donation consorutipile		239 931,07	251 944,20
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		12,00	2 242,36
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 563,77	0,42
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits		352 554,52	351 234,48
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		352 554,52	351 234,48
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		774,05	
Variation de stock		36 989,37	
Autres achats et charges extimes		89 403,61	
Aides financières		952,91	1 137,00
Impôts, taxes et versements assimilés		172 042,26	168 428,60
Salaires et traitements		38 065,80	46 110,61
Charges sociales		97,88	50,76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Report en fonds dédiés			
Autres charges		242,10	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		303 490,39	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		52 149,96	47 744,09
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Differences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		307,12	131,16
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Differences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		307,12	131,16
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		0,00	0,00

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

	Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
		Produites	Non produites	N/A
PRÉSENTATION		0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE		0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES		0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		0		
CREDIT BAIL		0		
LOCATIONS		0		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		0		
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>		0		
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>		0		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS		0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD		0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURÉTÉS RÉELLES		0		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMITÉS		0		
LES EFFECTIFS		0		
RESSOURCES		0		
VENTILATION DE L'IMPÔT		0		
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES		0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		0		
TRANSFERTS DE CHARGES		0		
COMMENTAIRES		0		

ANNEXE COMPTABLE

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'objectif social du COMITÉ de BASSIN d'EMPLOI NORD 31 consiste à co-animer le maintien et le développement de l'emploi dans un périmètre géographique appelé "bassin d'emploi" ou zone d'emploi", en mettant en synergie l'ensemble des acteurs locaux dans un large partenariat afin de :
- lutter contre le chômage et l'exclusion,
- construire et accompagner les parcours d'insertions sociales et professionnelles,
- contribuer au développement économique local.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Dans le périmètre des huit communes adhérentes de l'association on peut scinder les activités en quatre axes principaux :

Accompagnement individuel des demandeurs d'emploi.

L'association accompagne de façon individuelle les personnes domiciliées sur les communes adhérentes. Ces accompagnements regroupent l'activité conseil, les dispositifs PLIE, parrainage et bénéficiaires du RSA.

Atelier collectif pour demandeur d'emploi.

Afin de dynamiser la recherche d'emploi des personnes suivies et rompre l'isolement de certains, l'association développe des ateliers pour faciliter l'accès à l'emploi.

Accompagnement des entreprises.

Dans le cadre de sa mission d'aide aux recrutements, l'association rencontre les entreprises du territoire et les aide dans leur recrutement en aidant à la définition du profil, en proposant des candidatures et en informant sur les mesures d'aide à l'emploi.

L'association accompagne également les entreprises dans leur développement en intervenant sur les questions de ressources humaines.

Ateliers collectifs pour les chefs d'entreprise et Responsables des Ressources Humaines.

Il est organisé des ateliers de formation pour faciliter la prise de décision des chefs d'entreprise en donnant une information éclairante et des outils.

Les moyens mis en oeuvre :

Afin d'assurer la réalisation de ces activités, l'association emploie neuf salariés et dispose de locaux dont un espace est mis à la disposition des demandeurs d'emploi.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 318 373,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégagé un excédent de 52 457,08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ISACOMPA COMPACT - Basé

17/28

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escampons de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages
- Agencements installations
- Matériel de bureau
- Mobilier

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

18/28

IMMobilisations CORPORELLES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. Invent des immob. début d'exercice	Augmentations		Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
			suite à réévaluation	acquisitions		
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	11 380				
Terre						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériels & outillage industriels						
Autres immos corporelles	Inst. génér. agenc. aménag. cons.					
	Inst. techniques matériels et outil. industriels					
Matériel de transport	Inst. générales agenc. amén. div.					
Materiel de bureau & info., mobilier	Mat. bureau et informatique, mob.					
Emballages récupérables & divers	Emballages récupérables divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et avances						
Participations évaluées par mise en équivalence	TOTAL III	39 955		1 855		
Autres participations						
Autres titres immobilisés		1 200				
Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	52 535		1 855		

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B	IMMOBILISATIONS	V. Invent des immob. début d'exercice	Augmentations		Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant net des amortissements fin de l'exercice
			Diminutions	par virement		
Frais d'éts. de recherche & de dével.	TOTAL I					
Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II					
Terre						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Inst. tech. mat. outillage indust.	Ins. gal. agenc. amén. cons.					
Autres immos corporelles	Inst. génér. agenc. aménag. d.					
	Matériel de transport					
Mat bureau, info., mob.	Mat. bureau mobilier					
Emballages récup. div.	Emballages récup. divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et avances						
Part. évaluées par mise en équivalence	TOTAL III			41 810		
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts & autres immobilisations financières						
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			41 810		

CADRE A	IMMOBILISATIONS	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				Montant net des amortissements à la fin de l'exercice
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : détachements de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II					
Terre						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériels & outillage industriels						
Autres immos corporelles	Inst. génér. agenc. amén. cons.					
	Inst. techniques mat. et outil.					
Matériel de transport	Inst. génér. agenc. amén. div.					
Mat bureau, info., mob.	Mat. bureau mobilier					
Emballages récup. divers	Emballages récup. divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et avances						
Part. évaluées par mise en équivalence	TOTAL III			1 200		
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts & autres immobilisations financières						
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 200		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Montant net des amortissements fin de l'exercice
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DIMINUTIONS	DONATIONS	REPRISES	
Frais d'éts. de recherche & de dével.						
Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II					
Terre						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Installations techniques, matériels & outillage industriels						
Autres immos corporelles	Inst. génér. agenc. amén. cons.					
	Inst. techniques mat. et outil.					
Matériel de transport	Inst. génér. agenc. amén. div.					
Mat bureau, info., mob.	Mat. bureau mobilier					
Emballages récup. divers	Emballages récup. divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et avances						
Part. évaluées par mise en équivalence	TOTAL III			1 200		
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts & autres immobilisations financières						
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 200		

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD³¹
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Clients doux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances rep. titres précie. : prov / dep. anter				
Personnel et emplois rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		113 960		113 960
Chargés constatés d'avance				
TOTAL		114 879		114 879
(1) Montant des remboursements	- Créances représentatives de titres prélevés			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(3) Créances reçues par legs ou donations	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD³¹

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilités		
TOTAL		919
		919

COMITE BASSIN D'EMPLOI NORD 31

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Lihélie	À l'ouverture de l'exercice avant règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	reglement ANC 2018-06 au 01/01/2020	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Reserves	78 399,99		78 399,99			
Rapport à nouveau	47 875,25		47 875,25			
Excédent ou déficit de l'exercice						
TOTAL	126 275,24		47 875,25		47 875,25	126 275,24

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1)					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés					
Personnels & comptes rattachés					
Securité sociale & autres organismes sociaux					
Etat &					
Impôts sur les bénéfices					
autres					
Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv.					
Obligations cautionnées					
publics					
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & épargnes rattachées					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (det. rel. opér. de titr.)					
Dettes représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés					

COMITE BASSIN D'EMPLOI NORD 31
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMITE BASSIN D'EMPLOI NORD 31

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	MONTANT
Produits constatés d'avance	84 636
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	84 636

CHARGES À PAYER

	MONTANT
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	24 936

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

À la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 6 291 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Salaires de base 2022,
- Taux d'actualisation 2 %,
- Méthode de calcul : Rérospective Priorata Temporis,
- Convention collective : absence de convention collective, indemnité légale,
- Départ volontaire du salarié à 62 ans,
- Table de mortalité : TH/F 00-02,
- Taux de Turn Over 0 %, augmentation salariale de 1 %
- Taux de charges sociales patronales 26 %.

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avais et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
Engagements en matière de prusions						
TOTAL	6 290					6 290

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31
HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	\$ 702	\$ 560
Total	\$ 702	\$ 560

COMITÉ BASSIN D'EMPLOI NORD 31
COMMENTAIRE
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES SALARIES OU BENEVOLES

Néant

BENEVOLAT ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'association n'a pas valorisé ce bénévolat car elle n'a pas mis en place le dénombrement des heures effectuées. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif.